

## VERS UN RÉSEAU D'ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT DANS LE XX<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

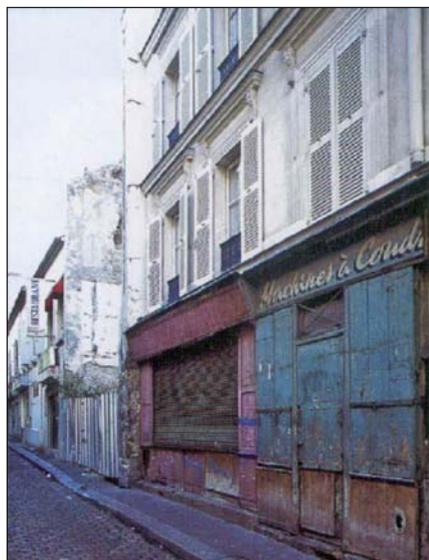
### LES POINTS FORTS

- ✓ Un projet de territoire mobilisant l'ensemble des acteurs locaux.
- ✓ Un marché de la construction durable émergent.
- ✓ Un tissu d'entreprises artisanales du bâtiment riche et diversifié.

#### Contexte

Dans le cadre de sa politique de la ville, la Mairie de Paris en partenariat avec l'ARENE IDF a souhaité engager une démarche spécifique pour assurer le maintien et le développement de la filière du bâtiment autour de la construction durable sur le XX<sup>e</sup> arrondissement et plus particulièrement sur les quartiers en politique de la Ville Saint-Blaise, Porte de Montreuil et Belleville Amandiers.

Ces quartiers, traditionnellement riches en commerces et artisans, notamment du bâtiment, ont connu une dévitalisation économique continue depuis plusieurs années. Aujourd'hui, le tissu d'entreprises du bâtiment reste important, mais il se caractérise par de très petites entreprises, disséminées, dont l'avenir est soumis aux aléas du marché. C'est dans ce contexte, qu'une démarche de soutien de la filière BTP autour des compétences environnementales a été initiée.



Belleville, un quartier ancien en réhabilitation.

La démarche Haute Qualité Environnementale mise en œuvre dans la réalisation d'équipements publics neufs, se généralise dans l'ensemble des marchés publics. Sa diffusion de plus en plus large vers des maîtres d'ouvrage privés, voire des particuliers, pour des travaux de réhabilitation et rénovation dans l'ancien va entraîner une mobilisation croissante de l'ensemble des entreprises de construction, y compris les plus petites, artisanales : installer des chauffe-eau solaires, ou d'autres équipements performants pour les économies d'eau et d'énergie, mettre en œuvre des matériaux dits écologiques, répondre aux questions d'une clientèle privée de plus en plus exigeante sur l'innocuité des peintures, des revêtements ou sur la qualité de l'air intérieur, ou encore réaliser un chantier propre en triant sur place les déchets, et assurer un service après-vente de qualité... autant de missions nouvelles qui représentent un marché potentiel important pour les artisans, sensibles aux bonnes pratiques environnementales. Pouvoir y répondre de façon collective c'est également garantir pour les artisans la pérennité de leur activité.

#### Pourquoi un réseau d'entreprises autour de la construction durable ?

La constitution d'un réseau d'entreprises du bâtiment autour de la construction durable faciliterait la mise en œuvre des objectifs suivants tout en intégrant la notion même de développement durable :

- Favoriser le maintien et le développement de la filière du bâtiment présente sur le territoire par l'accès aux nouveaux marchés de la construction durable.
- Augmenter la compétitivité des entreprises par la mise en commun de moyens, humains et/ou matériels, par l'échange de savoirs et d'informations.



Quartier Saint-Blaise et porte de Montreuil, grand projet de renouvellement urbain.

- Développer l'emploi sur la zone en favorisant l'acquisition de compétences environnementales par les demandeurs d'emploi mais également pas les employés et artisans afin que ces derniers puissent accéder aux marchés de la construction durable.
- Inciter à l'intégration des démarches de qualité environnementale dans les projets de construction rénovation.



L'espace commerce artisanat du XX<sup>e</sup>.

## La démarche

Une étude a été lancée afin d'analyser l'intérêt et les conditions de faisabilité d'une mise en réseau des entreprises de ce territoire, pour favoriser le positionnement des professionnels sur les marchés liés à la construction et à la rénovation de bâtiments durables. En effet, les problématiques soulevées par ce projet de création de réseau sont nombreuses :

Le marché de la construction "durable" peut-il être un fac-



*L'OPAH du Bas Belleville avant et après réhabilitation.*

teur de développement de la filière BTP sur le territoire concerné ? Et dans ce cas, quels sont les facteurs clés de succès pour que les entreprises artisanales locales y accèdent ? Quelles sont les entreprises locales ? Ont-elles l'envie et les moyens d'accéder à ces nouveaux marchés ? Peut-on concilier une démarche de promotion de la construction durable et la valorisation de la filière BTP sur le quartier ? Comment soutenir cette filière pour son développement ? Comment favoriser l'emploi et la formation ?

La constitution d'un réseau d'entreprises ne se décrète pas même si elle peut être soutenue par différents partenaires notamment publics. Elle doit reposer sur l'initiative et la mobilisation des entrepreneurs concernés par le projet et s'inscrire dans la durée. Ainsi, la démarche mise en œuvre a reposé principalement sur un

travail d'identification des acteurs à associer, et de mobilisation aux différentes étapes de diagnostic et de réflexion, dans la perspective de leur implication future.

Une première étape de mobilisation a consisté à rencontrer les partenaires publics (les directions de la Ville de Paris - notamment l'Espace commerce et artisanat et la Maison du développement économique et de l'emploi du XX<sup>e</sup>, la Mairie du XX<sup>e</sup>, les services de l'Etat), les bailleurs sociaux, les sociétés d'aménagement, les organismes professionnels (CAPEB, FFB), les régies de quartier et associations locales, les chambres consulaires... Cela a permis notamment de révéler les potentialités intéressantes du territoire.

Une deuxième étape a permis à travers l'organisation de groupes de travail d'identifier des pistes d'actions sur la base de problématiques communes préalablement repérées. Parallèlement, une enquête téléphonique a été réalisée auprès des entreprises artisanales du bâtiment du XX<sup>e</sup> pour évaluer leur intérêt pour les questions environnementales et leurs pratiques (49 d'entre elles y ont répondu). Enfin un petit-déjeuner de sensibilisation a été organisé à destination des entreprises artisanales sur le thème de la collecte et valorisation des déchets du bâtiment.

A l'issue de ce travail d'une année, les atouts et les faiblesses du territoire pour la constitution d'un réseau ont été mis en avant. Par ailleurs, les fondements d'une dynamique autour de la construction durable ont été définis avec les acteurs locaux associés à la réalisation d'un programme d'actions.

## Les propositions d'actions pour la création d'un réseau

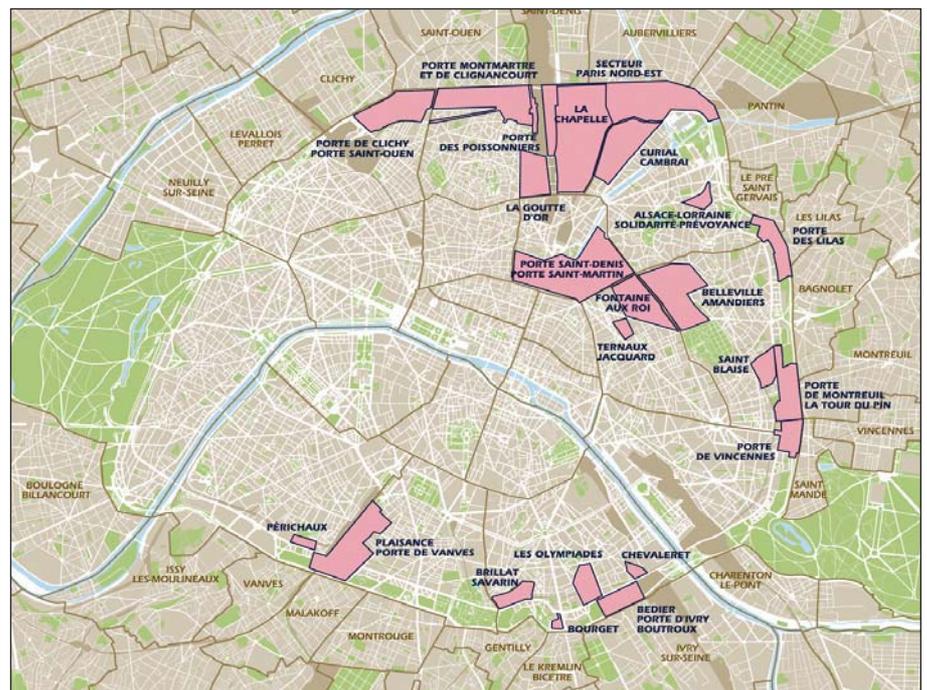
La réussite de cette démarche de développement de la filière BTP autour de la construction durable implique :

- Un pilotage politique, sous l'égide de la Mairie du XX<sup>e</sup>, permettant d'assurer le suivi en association avec l'ensemble des partenaires impliqués ;
- Une coordination technique d'ensemble, assuré par la Direction de la Politique de la Ville et de l'Intégration, garant de la dynamique globale ;
- Des référents par projets chargés de leur mise en œuvre.

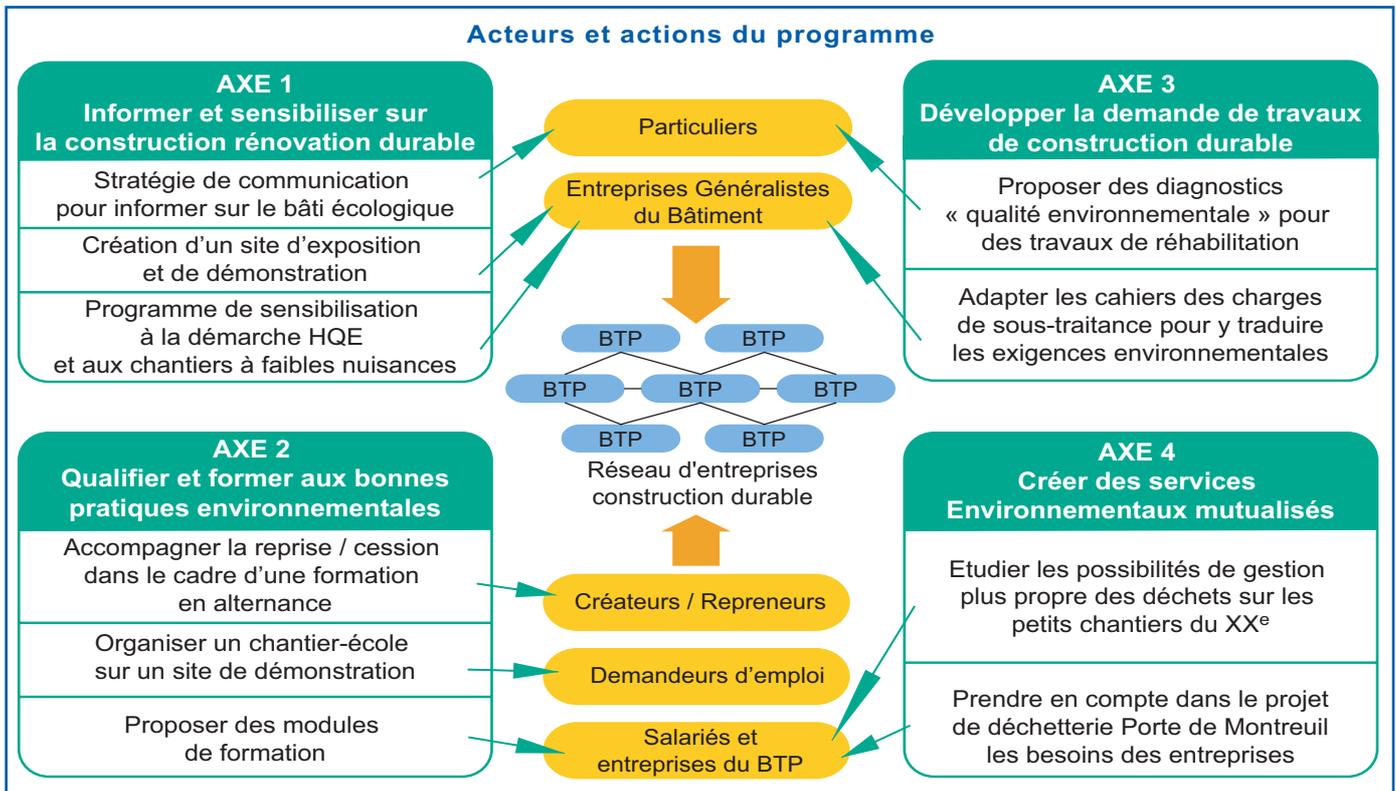
L'objectif poursuivi de créer à moyen terme un réseau formel d'entreprises, par exemple sous forme de coopérative, suppose à la fois de mettre en place des actions de sensibilisation/formation, de lancer des projets incitatifs ou des actions exemplaires auprès des artisans, de créer des services pour des besoins partagés tels que la collecte des déchets, mais aussi de développer la demande et l'accès aux marchés publics et privés.

Le programme prévisionnel d'actions pour l'année 2006 concerne aussi bien les dirigeants d'entreprises artisanales existantes, les salariés et les demandeurs d'emploi que les repreneurs, créateurs d'entreprises.

Pour chaque action, un référent a été identifié parmi les partenaires et un plan de travail a été défini, accompagné d'un planning et d'un budget spécifique. Ce programme est décliné en plusieurs axes d'intervention.



*Les quartiers Politiques de la Ville à Paris (en rose).*



### Axe 1 - Informer sensibiliser

- **Sensibiliser les dirigeants à la démarche hqe et aux chantiers à faibles nuisances**  
L'idée poursuivie est de familiariser les artisans aux pratiques de tri sélectif et de réduction des nuisances sur site, en s'appuyant sur des chantiers pilotes hqe sur le territoire, par exemple une piscine, ou la réhabilitation de logements insalubres. Le changement de comportements nécessite de convaincre en premier lieu les chefs d'entreprises qui pourront ensuite former leur personnel à l'acquisition de nouvelles pratiques. Un premier petit-déjeuner sur la thématique déchets a permis de tester l'intérêt et la nécessité de développer un programme d'information et de sensibilisation.
- **Sensibiliser les particuliers**  
Susciter la demande des résidents pour des travaux de réhabilitation plus durables suppose de diffuser plus largement les nombreux supports d'information existants autour de la construction durable ou le bâti écologique, en particulier lors de manifestations et de rencontres publiques organisées par la Mairie du XX<sup>e</sup>.

### Axe 2 - Qualifier / Former

- **Les entreprises artisanales et les salariés**  
Des modules de formation en direction des artisans du BTP seront proposés à partir de l'identification de leurs besoins.

### • Les demandeurs d'emploi

Le retour à l'emploi peut passer par la valorisation d'un savoir faire particulier autour de la construction / réhabilitation durable. L'organisation d'un chantier-école exemplaire constituerait une action de mobilisation préalable à l'acquisition d'une qualification pour des demandeurs d'emploi jeunes ou adultes.

### • Les repreneurs créateurs

Les entreprises artisanales sont de plus en plus confrontées au problème de cession reprise de leurs activités. Dès lors, l'organisation d'un programme visant à associer lors d'une formation en alternance, un créateur repreneur à un cédant potentiel, prend tout son sens. Cette formation porterait notamment sur la gestion d'entreprise et la qualité environnementale appliquée à la construction rénovation.

### Axe 3 - Développer les marchés publics et privés autour de la construction durable

- **Traduire les exigences environnementales pour les sous-traitants des marchés**  
En vue de faciliter l'accès aux marchés publics pour les sous-traitants des entreprises générales retenues sur appel d'offres, une démarche d'adaptation des pièces de marché a été initiée avec la Mairie de Paris. Une des solutions consiste à intégrer un paragraphe dans le cahier des clauses administratives particulières CCAP concernant le respect des clauses environnementales par les sous-traitants.

### • Initier un réseau de spécialistes "diagnostic réhabilitation et qualité environnementale" auprès des co-proprétaires

L'idée est de proposer des conseils personnalisés aux co-proprétaires pour limiter la consommation d'énergie et améliorer la qualité sanitaire et le confort de leur appartement, pouvant déboucher sur des travaux à réaliser. Une étude de faisabilité technico-économique a été lancée par l'Arene. Ainsi, tout un réseau de spécialistes pourrait se constituer localement autour des artisans pour réaliser de tels diagnostics.

### Axe 4 - Créer des services environnementaux mutualisés

- **Créer un service de collecte des déchets sur les petits chantiers**  
L'inadéquation entre les quantités de déchets des entreprises artisanales et l'offre de solutions de traitement n'est plus à démontrer. À travers cette action, il s'agit entre autres d'étudier le seuil de rentabilité d'une nouvelle activité de collecte regroupée des déchets de chantier du territoire, et de préfigurer les modalités de fonctionnement d'une future déchetterie prévue porte de Montreuil. L'ensemble du projet repose donc sur une coordination d'ensemble du programme d'actions, la mobilisation dans la durée des différents partenaires et des acteurs et une évaluation en continu. Le nombre d'entreprises mobilisées et formées, la mise en place de services environnementaux et la qualité des partenariats inter-entreprises... seront autant d'indicateurs du succès pour l'émergence d'un réseau.

### Les réseaux d'entreprises : penser et organiser différemment la production à l'échelle d'un territoire

Un réseau consiste en l'établissement de relations et coopérations interentreprises. Différents niveaux de coopérations peuvent être distingués en fonction des objectifs et de la volonté des acteurs professionnels. Ces volontés pratiques de coopérations dépendent de tout un ensemble de facteurs socioculturels, économiques et historiques qui concernent à la fois un contexte local et des spécificités sectorielles.

Les relations interentreprises ne passent pas nécessairement par des relations d'achat-vente, c'est-à-dire des coopérations marchandes. Elles peuvent également avoir un aspect non marchand, ce qui signifie qu'elles sont basées sur de la diffusion d'information et plus largement, sur tout élément contribuant à réduire l'isolement de la petite entreprise. Elles peuvent autant concerner des entreprises exerçant des activités similaires que complémentaires.

Dans le cas d'activités **similaires**, les entreprises sont susceptibles de développer des coopérations dans des domaines aussi différents que celles tenant au partage de moyens (matériel, humain...) mais aussi des démarches concomitantes (exportation) ou plus encore intégrées (offre globale).

Pour les activités **complémentaires**, les coopérations s'inscrivent dans une logique de division du travail entre les entreprises menant à la réalisation d'un produit unique. Ces activités complémentaires peuvent être articulées soit "verticalement" (à travers des relations entre fournisseurs et clients) soit "horizontalement" (des relations de co-production).

Les réseaux sont également l'occasion de coopérations technologiques, visant un développement stratégique des PME-PMI mais aussi des TPE via l'innovation, et peuvent contribuer au niveau local à la mise en synergie de savoir-faire et de compétences territoriales.

## PARTENAIRES DU PROJET

Pour toute information sur le projet, contacter Emeline Bailly à la Mairie de Paris :

**Mairie de Paris - Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration**

6, rue du Département  
75019 Paris

Emeline Bailly, chef de projet  
[emeline.bailly@paris.fr](mailto:emeline.bailly@paris.fr)

Cécile Lacroute, chargée d'étude  
[cecile.lacroute@essec.fr](mailto:cecile.lacroute@essec.fr)

Tél. : 01 53 26 69 23

**Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE)**

94 bis, avenue de Suffren  
75015 Paris

Christelle Insergueix, chargée de mission emploi - [ch.insergueix@areneidf.org](mailto:ch.insergueix@areneidf.org)

Dominique Sellier, chargé de mission HQE - Renouvellement urbain

[d.sellier@areneidf.org](mailto:d.sellier@areneidf.org)

Tél. : 01 53 85 61 75

**Espace Commerce et Artisanat du XX<sup>e</sup>**

81, rue des Vignoles  
75020 Paris

Cécile Treton, responsable  
[cecile.treton@paris.fr](mailto:cecile.treton@paris.fr)

Tél. : 01 53 27 38 65

**Maison du Développement Economique et de l'Emploi du XX<sup>e</sup>**

31, rue Pixérécourt  
75020 Paris

Bruno Guizot, responsable  
[bruno.guizot@paris.fr](mailto:bruno.guizot@paris.fr)

Tél. : 01 58 53 53 70

**Mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement**

6, place Gambetta  
75020 Paris

Sylvie Helynck, chargée de mission auprès du 1<sup>er</sup> adjoint chargé de la

politique de la ville, de l'initiative économique et de la santé

[sylvie.helynck@paris.fr](mailto:sylvie.helynck@paris.fr)

Tél. : 01 43 15 21 23

**Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)**

**Paris et Petite Couronne**

28 bis, rue Sorbier  
75020 Paris

Claude Cutajar, responsable Paris

[claudio.cutajar@capeb-paris.com](mailto:claudio.cutajar@capeb-paris.com)

Tél. : 01 53 20 69 69

**Fédération française du bâtiment (FFB) Région Paris Ile-de-France**

10, rue du Débarcadère  
75017 Paris

Cécile Richard

Tél. : 01 40 55 10 88

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Les bénéfices économiques de la construction durable - Fiche Arene téléchargeable sur le site de l'Arene.
- L'écoconstruction, une pratique exemplaire au service de l'emploi et de l'environnement - Fiche Arene téléchargeable.
- Guide de qualité environnementale, un marché pour l'artisan du bâtiment - APIJ, CAPEB.
- Fiches ouvrages, qualité environnementale des procédés et produits de construction, téléchargeables sur le site de l'Arene.

Cette fiche a été rédigée par Christelle Insergueix et Dominique Sellier (Arene) et Emeline Bailly avec la collaboration de Cécile Lacroute (Ville de Paris), sur la base d'une étude réalisée par Sept conseil et l'IMBE (contact : [imbe@wanadoo.fr](mailto:imbe@wanadoo.fr)).

Coordination éditoriale : Muriel Labrousse assistée de Pascale Gorges (Arene).